

Procès verbal du conseil d'école du mardi 25 juin 2019

Horaires : 19h30-21h40

Personnes présentes

Madame BONNIARD Linda	Représentante parents d'élèves
Madame MENGUY	Représentante parents d'élèves
Madame DERENNES Marie	Représentante parents d'élèves
Madame MAURICE Sylvie	Représentante parents d'élèves
Madame DUFEIL Anne-Marie	Représentante parents d'élèves
Monsieur DEWASMES Pascal	Maire
Madame LEDORMEUR Claire	Adjointe aux Affaires Scolaires
Monsieur MAMDY Alexandre	Conseiller municipal

Tous les membres de l'équipe enseignante

Personnes excusées

Monsieur VINCOT	Inspecteur de l'Education Nationale
Monsieur BERNIER Henri	DDEN
Madame SIMONET	Enseignante GS-CP
Madame LE BARS-KERAMPRAN	Décharge de direction

Ordre du jour

- *Effectif prévisionnel pour la rentrée 2019*
- *Répartition des effectifs par classe*
- *Suivi du projet d'école*
- *Résultats des évaluations LV anglais*
- *Liaison CM2-6ème*
- *Bilan financier de l'Ecole en Mouvement*
- *Stage de réussite en août*
- *Investissement*
- *Questions des parents d'élèves*
- *Remerciements*

1) Effectif prévisionnel pour la rentrée 2019

Elèves quittant l'école :

CM2 : 16

Déménagement : 2

Soit un total de : 18 élèves

Nouveaux inscrits :

TPS : 6

PS : 13

Autres classes : 1 GS + 1 CP + 1 CM1

Soit un total de : 22 élèves

2) Présentation de la répartition des effectifs par classe (provisoire)

Le jour de la rentrée, les élèves seront répartis sur 5 classes.

Une enseignante quitte l'école : Mme SIMONET.

Mme SIMONET sera remplacée par Mme MILLER.

Répartition sur 5 classes :

Organisation pédagogique de l'école				
Nom, prénom du maître titulaire de la classe	Classes	Effectifs	Enseignants à temps partiels, organisation hebdomadaire	Habilitation définitive langues vivantes
PILORGE Amélie	TPS-PS	22 (6 + 16)	100 %	Anglais
MILLER Julie	MS-GS	25 (12 + 13)	100 %	
MORTIER Gaëlle	CP-CE1	24 (17 + 7)	100 %	
LE SAGE Floriane	CE1-CE2	25 (9 + 16)	100 %	Anglais
GODEFROY Aurélie	CM1-CM2	27 (13 + 14)	100 %	Allemand
	TOTAL	123		

Les enfants âgés de 2 ans (nés avant le 1^{er} septembre 2016) seront également inscrits au nombre de 6, voire 8.

3) Suivi du projet d'école

Notre projet d'école s'appuie sur deux axes:

- Développer les conditions pour apprendre et vivre ensemble,
- Enrichir et développer la maîtrise du langage écrit,

et trois parcours :

- un parcours artistique et culturel,
- un parcours citoyen,
- et un volet numérique.

Diverses actions ont été menées tout au long de l'année pour développer ces axes et ces parcours :

- En cycle 1 :

Parcours artistique et culturel : Classe cirque, Spectacle au centre culturel de Liffré, Visite de la ferme pédagogique de Saint-Ouen-des-Alleux.

Parcours citoyen : Correspondance avec une école rennaise, Visite de la caserne des pompiers de Sens-de-Bretagne, Petits-déjeuners équilibrés

- En cycle 2 :

Parcours artistique et culturel : Petits-déjeuners anglais, Classe cirque, Concert au diapason de Rennes.

Parcours citoyen : Biathlon, Classe découverte à Mézières-sur-Couesnon, Formation aux gestes de premiers secours (Caserne de pompiers de Sens-de-Bretagne).

Volet numérique : Espace Numérique de Travail

- En cycle 3 :

Parcours artistique et culturel : Petits-déjeuners anglais, Classe cirque, Concert OSB au diapason de Rennes, Liaison CM2-6^{ème},

Parcours citoyen : Intervention de la brigade juvénile de Rennes, Ligue contre le Cancer, Formation aux gestes de premiers secours (Caserne de pompiers de Sens-de-Bretagne), Tournoi sportif à Sens-de-Bgne, Classe découverte à Mézières-sur-Couesnon, commémorations du 11 novembre et du 8 mai.

Volet numérique : Espace Numérique de Travail, exposés sur le logiciel Powerpoint.

Projet 2019-2020 :

Piscine CP-CE1-CE2 : 1er trimestre, tous les mardis du 17 septembre au 14 décembre 2019.

4) Résultats des évaluations LV Anglais

Tous les élèves de CM2 ont été concernés par l'évaluation académique de l'enseignement des langues vivantes étrangères au cycle 3 (fin de cm2) niveau A1.

Cette évaluation s'est déroulée au mois de mai et s'est effectuée dans les domaines suivants:

- compréhension orale
- compréhension écrite
- expression écrite
- expression orale

Cette évaluation est un outil qui sert de liaison entre l'école et le collège.

	Compréhension Orale	Compréhension écrite	Expression écrite	Expression orale		
Réussite globale	91%	83%	64%	86%		
Nb d'élèves ayant atteint le niveau (au moins 60 % des items réussis)	15	14	11	16		
Pourcentage d'élèves ayant atteint le niveau (au moins 60 % des items réussis)	94%	88%	69%	100%		
Élèves ayant atteint le niveau dans 4, 3, 2, 1 ou 0 compétences						
		4 C	3 C	2 C	1 C	0 C
Nb élèves		11	3	1	1	0
%		69%	19%	6%	6%	0%

5) Liaison CM2-6ème

Chaque année, un défi lecture est mis en place entre les élèves de CM2 et une classe de 6^{ème}. En fin d'année, ces élèves de CM2 se rendent au collège.

Organisation de la visite :

Accueil des élèves de CM2 par une classe de 6^{ème}, deux professeurs, le CPE et le principal

Visite des locaux

Défi lecture avec les 6^{ème}

Déjeuner au self

Cet accueil a pour but de permettre aux futurs collégiens d'appréhender les enjeux de la sixième et de se familiariser avec les personnels et les locaux.

Les professeurs, Mme Lagrève (professeur de français) et Mme Chrétien (professeur-documentaliste), et moi souhaitons rendre cet échange plus actif entre les élèves, c'est-à-dire que les élèves de CM2 pourraient se rendre dès le mois de décembre au collège.

6) Bilan financier de LEM

Solde au 25/06/2019 : 1 065, 87 €

Compte de fonctionnement général du 1er septembre 2018 au 31 août 2019

CHARGES		PRODUITS	
60700008 - Achats de produits pour cession	0,00	70700008 - Ventes de produits pour cession	0,00
61681008 - Assurances versées à la MAE	42,31	70800008 - Produits des activités éducatives	1 893,50
61810008 - Charges des activités éducatives	10 257,64	74100008 - Subventions Etat, Collectivités loc.	6 311,90
62810008 - Cotisations versées à l'OCCE	0,00	74200008 - Subventions d'associations	1 480,00
65000008 - Autres charges courantes	60,90	75000008 - Autres produits courants	625,00
67000008 - Charges exceptionnelles	0,00	75600008 - Participations volontaires des familles	336,20
68000008 - Achats de biens durables	59,99	76700008 - Intérêts perçues	0,00
		77000008 - Produits exceptionnels	0,00
TOTAL DES CHARGES (A)	10 420,84	TOTAL DES PRODUITS (B)	10 646,60
Résultat de l'année 2018/2019 (B-A) (+/-) :		225,76	

Cotisations Adispo + facture remise de chèques

7) Stage de réussite

Depuis le 1^{er} février 2008, l'Education Nationale a mis en place un dispositif intitulé « Stages de remise à niveau », renommé depuis 2018 « Stage de réussite ». Ces stages ont pour objectifs l'accompagnement des élèves fragiles et l'aide à la réussite des élèves. Ces stages, qui sont gratuits

pour les familles, sont encadrés par des enseignants volontaires. Chaque stage peut accueillir 5 élèves en CM1 et CM2.

Un stage de réussite sera organisé sur 4 demi-journées, durant les congés d'été, du lundi 26 août au jeudi 29 août, de 9h00 à 12h00. Il s'étirera en conséquence sur 12 heures et se déroulera à l'école de Vieux-Vy.

Pour que ce stage puisse avoir lieu à Vieux-Vy, trois conditions sont nécessaires :

- l'engagement d'enseignants volontaires,
- la mise à disposition de locaux par la commune,
- la présence assurée d'au moins 5 élèves.

Les contenus travaillés avec les élèves seront centrés prioritairement sur des compétences en français et en mathématiques.

Ce stage sera encadré par Aurélie Godefroy. Il accueillera 5 élèves, scolarisés en CM1 et CM2. Les parents ont été informés par le biais d'un courrier.

8) Investissement

Budget alloué par la municipalité :

Budget Fournitures scolaires et manuels : 6 900 €

Budget Investissement : 729 €

- Achats en maternelle : massicot, relieuse, lecteur CD-USB
- Achat en élémentaire : amplificateur sono

Budget Classe découverte à Mézières/Couesnon : 3 365,10 €

Budget Cirque Pacotille : 2 900 €

Budget Transport : 2 000 €

Budget Piscine de Liffré : 3 240 €

Total : 19 134, 10 euros

- **Projet ENIR (Ecole Numérique Innovante Rurale) : 14 000 € au maximum**
-

Le matériel doit être acheté avant début novembre pour bénéficier de la subvention de l'Etat de 7 000 euros. La seconde moitié (7000 €) sera à la charge de la municipalité.

Une formation sera allouée aux enseignants pour utiliser le matériel informatique.

9) Questions diverses des représentants des parents d'élèves

- 1) **"Il y a toujours des familles qui se garent au niveau du parking des enseignantes".**
Oui, la gendarmerie est prévenue et les gendarmes viendront à l'école à l'improviste.

2) **Les horaires de la garderie restent-ils les mêmes?**

Les horaires seront changés : ils seront votés jeudi 27 juin lors du conseil municipal. Les parents en seront informés par courrier. Il y aura une amende pour les parents retardataires.

3) **Pour les inscriptions à l'école maternelle, serait-il possible, l'année prochaine, d'avoir les dossiers d'inscription plus tôt?**

La mairie attendait un maximum d'informations pour établir un règlement intérieur. Le Maire inscrit en premier et la directrice admet ensuite.

4) **Quelles sont les enseignantes qui restent et celles qui partent l'année prochaine?**

Mme Simonet quitte l'école et Mme Miller revient à l'école.

10) Remerciements

- Les parents de l'APE pour leur investissement durant toute l'année et l'organisation de la fête de l'école
- La municipalité
- Les parents élus
- Les parents agréés qui ont accompagné les élèves de CP-CE1-CE2 à la piscine de Liffré
- tous les parents accompagnateurs pour les nombreuses sorties.
- Vanissia Ryckeboer pour son fort investissement.
- Maryse pour la décoration des parchemins, Magali pour le jardinage.
- Les AVS de l'école

Les parents remercient l'équipe pour son investissement et les projets dynamiques, le Maire remercie également sincèrement l'équipe enseignante ainsi que Solenn Menguy pour son investissement dans l'APE et regrette le départ de Mme Simonet.

La fête de l'école s'est très bien passée. Des anciens élèves sont venus aider ainsi que de nouveaux parents d'élèves. La relève de l'APE semble assurée pour la rentrée prochaine.



Aurélie GODEFROY
La Directrice